

Communiqué

Le 15 novembre 2006

Pour publication immédiate

LA COMMISSION DU CANAL DE DÉRIVATION DU MANITOBA REÇOIT L'HOMOLOGATION DU PROGRAMME DE CERTIFICAT DE SÉCURITÉ

Winnipeg (Manitoba) – La Commission du canal de dérivation du Manitoba a reçu aujourd'hui l'homologation du programme de certificat de sécurité de la Construction Safety Association of Manitoba.

« La Commission est très heureuse d'avoir reçu cette homologation, a déclaré M. Ernie Gilroy, directeur général de la Commission du canal de dérivation. Nous espérons que notre engagement envers la sécurité inspirera les entrepreneurs qui travaillent sur le projet du canal de dérivation et l'industrie de la construction dans son ensemble. »

« Le projet d'agrandissement du canal de dérivation est un projet de construction d'envergure et l'engagement de la Commission envers la sécurité transmet un message important à l'industrie toute entière, a expliqué M. Sean Scott, directeur de la Construction Safety Association of Manitoba. Nous tenons à féliciter la Commission du canal de dérivation qui est l'un des premiers maîtres d'ouvrage à recevoir l'homologation du programme de certificat de sécurité. »

Le programme de certificat de sécurité est un programme d'homologation en matière de santé et de sécurité au travail destiné aux employeurs de l'industrie de la construction qui vise à réduire les pertes humaines et financières résultant des accidents du travail. Conçu pour aider les compagnies dans l'élaboration et le maintien d'un programme de sécurité à l'échelle de l'entreprise, l'homologation du programme de certificat de sécurité constitue la plus haute distinction décernée par l'industrie – une distinction reconnue à l'échelle nationale comme étant la plus importante pour les entreprises de construction.

Pour obtenir plus de renseignements concernant le programme de certificat de sécurité, visitez le site : www.constructionsafety.ca/cor/index.htm (en anglais seulement).

-30-

Personne-ressource : Ronuk Modha,
Commission du canal de dérivation du Manitoba
204 945-4178, 204 945-4900 ou 204 793-3969 (cellulaire)